

2020/09/01

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15 septembre 2020 - Délibération n° 2020/09/01

Objet : CREATION DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERCOMMUNALES

L'an deux mille vingt, le 15 septembre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'Espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent sur la convocation en date du 08 septembre 2020, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – PACAUD Patrick – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – FINI Alain – GARGUEL Karine – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – VALLAEYS Gaël – VERGNAUD Didier – AUBERT Patrick – DUBREUIL Raymond – HAMONEAU Nicolas – DUGAY Jean-Pierre – VELLARD Jean-Marc – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIÈRE Jean-Claude – BORD Jean-Jacques – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – BOURDEIX Dominique – LAROCHE Michel – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – DEFEMME Catherine – LEHERICY Joseph – NOURRISEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAC Jérôme – PATAUD Annick – RICARD Jean-Michel – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : VELLEINE-DEMAY Corinne – RIGAUD Régis – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – BOSLE Alain – LAGRAVE Annick – CLOCHON Bruno – BERTELOOT Dominique – RABETEAU Raymond – POITOU-LE BIHAN Delphine – CANFORA Carmine – BORDES Gilbert – TROUSSET Patrick – DUGUET Pierre.

Pouvoirs :

1. Mme VELLEINE-DEMAY Corinne donne pouvoir à M. DESLOGES Georges.
2. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à M. FINI Alain.
3. Mme POUGET-CHAUVAT donne pouvoir à M. CALOMINE Alain.
4. M. BOSLE Alain donne pouvoir à Mme GARGUEL Karine.
5. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
6. M. CANFORA Carmine donne pouvoir à M. NOURRISEAU Pierre-Marie.
7. M. DUGUET Pierre donne pouvoir à M. GAILLARD Thierry.

Suppléances :

M. VERGNAUD Didier remplace M. CLOCHON Bruno – M. HAMONEAU Nicolas remplace M. BERTELOOT Dominique – M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick.

Secrétaire de séance : M. BUSSIÈRE Jean-Claude.

En exercice	Présents	Votants			
64	51	58			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
58	-	-	-	-	-

Vu l'arrêté préfectoral n°2018-12-27-003 en date du 27 décembre 2018, portant les statuts de la communauté de communes Creuse Sud-Ouest conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22 et L. 5211-1 ;

Le Président rappelle que les commissions constituent un lieu de débats, d'échanges et de travail, avant l'arbitrage au sein d'autres instances. Elles sont chargées d'étudier toutes demandes, opportunités, projets, dossiers en lien avec leurs compétences et préparer les orientations qui seront soumises au conseil communautaire. Elles n'ont aucun pouvoir de décision : elles émettent de simples avis ou formulent des propositions.

Le Président expose au Conseil que les membres du Bureau communautaire se sont réunis le 1er septembre 2020 pour réfléchir sur les thématiques, le rôle, la composition et le fonctionnement de ces instances. Il expose la proposition des membres du bureau, à savoir, la création des 14 commissions suivantes :

- | | |
|--|---|
| ④ Culture et Vie associative | ④ Accueil, Attractivité et Tourisme |
| ④ Enfance-jeunesse | ④ Urbanisme et PLUi |
| ④ Economie circulaire | ④ Gestion des infrastructures intercommunales |
| ④ Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (CTDMA) | ④ Ressources Humaines |
| ④ Développement économique et Economie locale | ④ Finances |
| ④ Energies renouvelables et Industrie | ④ Espaces naturels, Rivières et Forêts |
| | ④ Chemins de randonnée |
| | ④ Eau potable et Assainissement |

Le Président propose de modifier l'intitulé de deux commissions pour y inclure des thématiques supplémentaires :

- ④ Développement économique, Numérique et Economie locale
- ④ Habitat, Urbanisme et PLUi

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

→ Valide la création des 14 commissions thématiques suivantes :

1. Culture et Vie associative
2. Enfance-jeunesse
3. Economie circulaire
4. Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (CTDMA)
5. Développement économique, Numérique et Economie locale
6. Energies renouvelables et Industrie
7. Accueil, Attractivité et Tourisme
8. Habitat, Urbanisme et PLUi
9. Gestion des infrastructures intercommunales
10. Ressources Humaines
11. Finances
12. Espaces naturels, Rivières et Forêts
13. Chemins de randonnée
14. Eau potable et Assainissement

→ Décide d'ouvrir ces commissions aux Conseillers municipaux des Communes membres

→ Décide de ne pas restreindre le nombre de sièges par commission

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.

